



L'évolution des contenus et des accès à la jurisprudence francophone

Guillaume Adreani

► To cite this version:

Guillaume Adreani. L'évolution des contenus et des accès à la jurisprudence francophone. Mardis de l'ADIJ, May 2011, Paris, France. hal-00592397

HAL Id: hal-00592397

<https://hal.science/hal-00592397>

Submitted on 12 May 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Pour mieux maîtriser l'information juridique

L'évolution des contenus et des accès à la jurisprudence francophone

Mardi 10 mai 2011 – Maison du Barreau - Paris
M. Guillaume ADREANI - AHJUCAF

Sommaire

I. L'accès aux décisions de justice en Francophonie

- A. État des lieux
- B. Les moyens d'accès à la jurisprudence francophone sur Internet
- C. Consulter les revues de droit publiant de la jurisprudence
- D. Utiliser des bases de données de jurisprudence comparée

II. La citation des décisions de justice

- A. ECLI
- B. URN-LEX
- C. Les perspectives francophones

III. La traduction de la jurisprudence

- A. Traduction du français vers d'autres langues
- B. Traduction vers le français
- C. Les outils de traduction

IV. Conclusion

I. L'accès aux décisions de justice en Francophonie

A. État des lieux

B. Les moyens d'accès à la jurisprudence francophone sur Internet

A. État des lieux

Les décisions de justice sont disponible sous trois formes :

- Le recueil de jurisprudence
- Sur cédérom
- Sur Internet
 - > Peu de publications en ligne
 - > Publication irrégulière, parcellaire ou mal réalisée

B. Les moyens d'accès à la jurisprudence francophone sur Internet

Méthode proposée :

1. Identifier l'institution judiciaire
2. Identifier l'institution en charge de la diffusion de la jurisprudence
3. Utiliser des revues juridiques sur internet
4. Consulter les bases de données de jurisprudence comparée

Caractéristiques d'une base de données de jurisprudence :

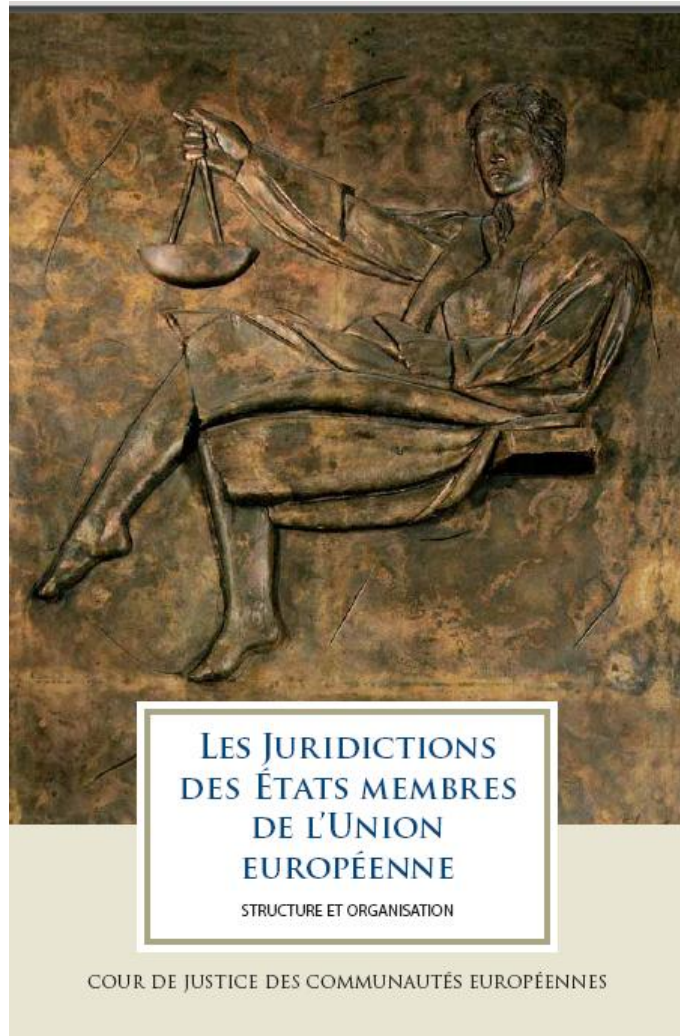
- ▶ un accès gratuit
- ▶ accessible par un moteur de recherche performant.

1. Identifier l'institution judiciaire

Les réseaux de juges

AHJUCAF	CS judiciaires francophones	http://www.ahjucaf.org
ACCPUF	Cours constitutionnelles francophones	http://www.accpuf.org
AISCUFF	Cours des comptes francophones	http://www.aiscuff.org
AAHJF	CS africaines francophones	http://www.aahjf.org
AIHJA	Conseils d'État (International)	http://www.aihja.com/
RPSCJUE	CS judiciaires européennes	http://www.network-presidents.eu
ACA Europe	Conseil d'État européens	http://www.juradmin.eu/

1. Identifier l'institution judiciaire



2009

Access to legislation in Europe

Guide to the legal gazettes and other official information sources in the European Union and the European Free Trade Association



Quelques réussites

► Cour suprême du Rwanda

<http://www.supremecourt.gov.rw/?rubrique15>

- Arrêts de la Cour suprême et des tribunaux inférieurs.
- Tous publiés en recueils officiels de 2005 à 2011 avec des titres et sommaires



Quelques réussites



Cour suprême d'Albanie

<http://www.gjykataelarte.gov.al/>

► Tous les arrêts publiés en recueil depuis 1999

Quelques réussites



Contáctenos Guía de Contenido Mapa del Sitio

 **PODER JUDICIAL**
República Dominicana
SITIO OFICIAL

Google Custom Search

PORTADA PODER JUDICIAL CONSULTAS NORMATIVAS NOTICIAS PUBLICACIONES SERVICIOS TRANSPARENCIA

Portada > Publicaciones > Principales Sentencias Suprema Corte de Justicia

Principales Sentencias Suprema Corte de Justicia

 **Principales Sentencias 2009**
Contiene las principales sentencias emitidas por la Suprema Corte de Justicia en el año 2009.
[Descargar](#)

Cour suprême de Justice de la République dominicaine

http://www.suprema.gov.do/Publicaciones/princs_sentencias.aspx

► Tous les arrêts en recueil depuis 2005

Les déceptions

Cour commune de justice et d'arbitrage de l'Ohada

- ▶ <http://www.ohada.com>
- ▶ Arrêts de 2006 à 2009
- ▶ Accès gratuit mais sur identification préalable
- ▶ Arrêts au format PDF mais protégés en copie

Jurisprudence OHADA 

Rechercher une décision

mots-clés		☒ et ☐ ou
référence Ohadata		☐ Référence exacte
Date de rendu entre le	Jour Mois Année	
et le	Jour Mois Année	
nom de la juridiction		
ville de la juridiction		
nature de la décision		
pays		
nom(s) des parties		☒ et ☐ ou
Sauf CCJA	☐	

L'évolution des contenus et des accès à la jurisprudence francophone
Actuellement 2537 décisions sont disponibles.

Les déceptions

- ▶ **Cour suprême du Togo**
- ▶ <http://www.legitogo.gouv.tg/>
- ▶ Arrêts de 1963 à 2009, mais pas de mise à jour faute de financements



Les déceptions

- ▶ **Cour d'Appel et tribunaux de première instance du Bénin**
- ▶ <http://www.jurisprudencebenin.org/>
- ▶ Site mise en ligne en 2010, non maintenu, avec des arrêts de 1987 à 2007.
- ▶ Réalisé avec le CMS Joomla, pas de moteur de recherche



2. Identifier l'institution en charge de la diffusion de la jurisprudence

Objectifs de la plupart de ces institutions :

- ▶ l'absence de diffusion sur internet,
- ▶ une diffusion locale exclusivement,
- ▶ la commercialisation des recueils directement par l'organisme ou par un éditeur,
- ▶ un accès payant à l'information juridique, même pour les documents « bruts ».

2. Identifier l'institution en charge de la diffusion de la jurisprudence

- ▶ Côte d'ivoire
- ▶ Centre national de documentation juridique
(Établissement public sous tutelle des ministères de la justice)
- ▶ <http://www.cndj.ci/>
- ▶ 5000 FCFA par année
(environ 8 euros)

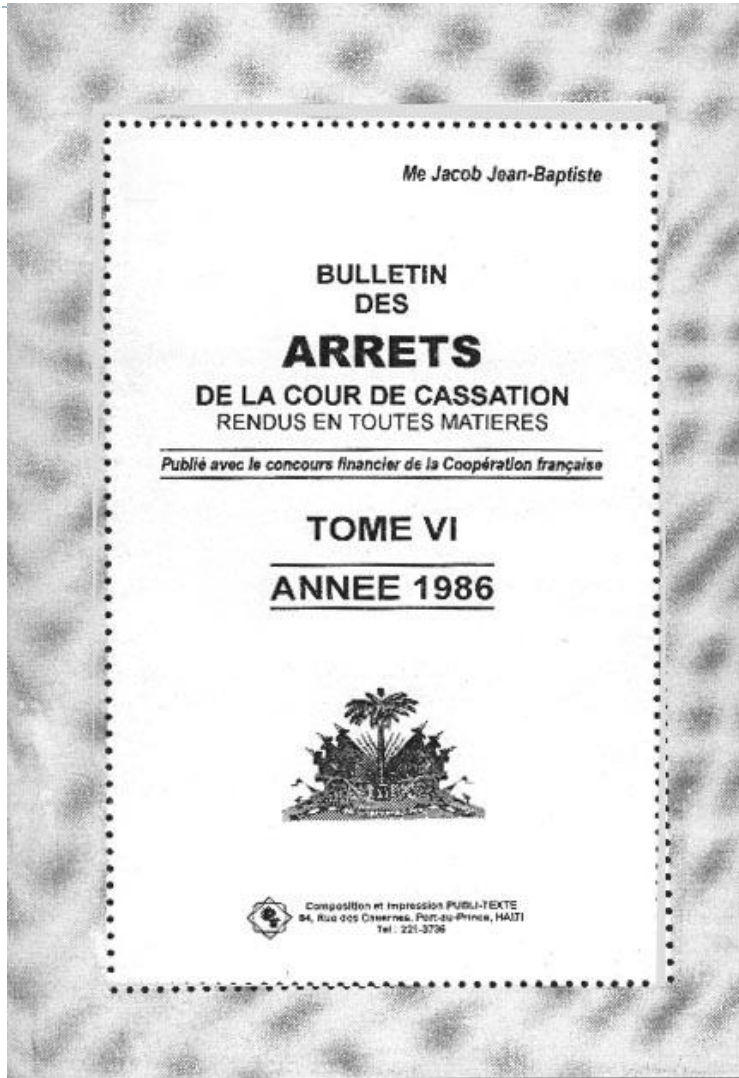


2. Identifier l'institution en charge de la diffusion de la jurisprudence

- ▶ Cameroun
(Cour suprême)
- ▶ Recueil papier
(6 tomes)
- ▶ Environ 20 000 FCFA
par tome (30 euros)



2. Identifier l'institution en charge de la diffusion de la jurisprudence

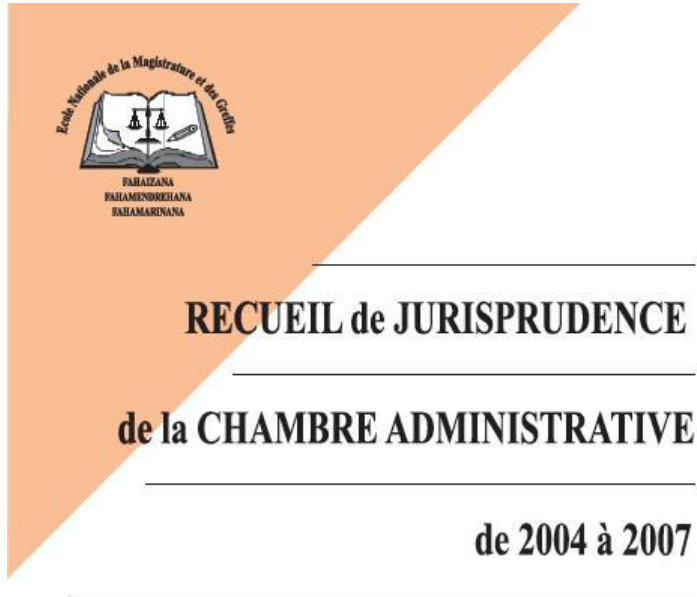


- ▶ Haïti
- ▶ Coopération française
- ▶ Recueil annuel
(15 euros par tome)

2. Identifier l'institution en charge de la diffusion de la jurisprudence

- ▶ Cour suprême de l'Ile Maurice
- ▶ Lexis Nexis en Afrique du Sud
- ▶ Uniquement par cet éditeur, pas de publication internet

2. Identifier l'institution en charge de la diffusion de la jurisprudence



- ▶ Madagascar
- ▶ Editeur Juridika
<http://www.juridika.com/>
- ▶ Ex : jurisprudence administrative 30 000 ariary (10 euros)



Jurid'ika

L'évolution des contenus et des accès à la jurisprudence francophone

3. Les revues de droit

<http://www.doaj.org/>



CEFOD : <http://www.cefod.org/>



CEFOD
CENTRE D'ETUDES ET DE FORMATION POUR LE DÉVELOPPEMENT

Accueil du site > Revue juridique tchadienne > Revue Juridique Tchadienne n°17

Revue Juridique Tchadienne n°17

Dernier ajout : 9 avril 2010.

Articles de cette rubrique

- Commentaire de l'arrêt n°04/07 du 12 septembre 2007 de la Cour d'appel de Moundou
9 avril 2010, par [Sabre Hissène](#)
- Commentaire d'arrêt n°16/CS/CJ/09 du 30 juin 2009 de la Cour suprême
9 avril 2010, par [Sabre Hissène](#)
- Cour d'appel d'Abéché Chambre sociale Arrêt n°001/09 du 24 février 2009
9 avril 2010, par [Sabre Hissène](#)
- Cour suprême Chambre judiciaire Assemblée Plénière
9 avril 2010, par [Sabre Hissène](#)
- Cour d'appel de Moundou Chambre correctionnelle et de simple police Arrêt n°007/09 du 27 janvier 2009
9 avril 2010, par [Sabre Hissène](#)
- Cour Suprême Chambre sociale Arrêt n°002/09 du 24 février 2009
9 avril 2010, par [Sabre Hissène](#)
- Cour d'appel de N'Djaména Chambre sociale Arrêt n°078/08 du 28/05/2008
9 avril 2010, par [Sabre Hissène](#)
- Cour Suprême Chambre sociale Arrêt n°012/05 du 19 juillet 2005
8 avril 2010, par [Sabre Hissène](#)
- Cour d'appel de Moundou Chambre civile Arrêt n°050/08 du 14 juillet 2008
8 avril 2010, par [Sabre Hissène](#)
- Cour d'appel de Moundou Chambre correctionnelle Arrêt n°037/09 du 14 avril 2009
8 avril 2010, par [Sabre Hissène](#)

Droits et lois :

<http://www.droitetlois.com/>



Revue Trimestrielle d'Informations Juridiques et Judiciaires

Accueil | Plan du site | Contactez-nous

A propos de Droit & Lois • Présentation • Notre mission	Accueil > Les numéros > Droit et Lois N°24	Le dernier numéro - Editorial : - Dossier du mois - Point de vue - Législation - Jurisprudence - Mots clés de la justice - A lire également
Mieux vivre la diaspora • Ecrivez-nous	DROIT ET LOIS N°24	Les numéros précédents - Droit et Lois N°1 - Droit et Lois N°3 - Droit et Lois N°7 - Droit et Lois N°5 - Droit et Lois N°4 - Droit et Lois N°6 - Droit et Lois N°8 - Droit et Lois N°9 - Droit et Lois N°10 - Droit et Lois N°11 - Droit et Lois N°12 - Droit et Lois N°13 - Droit et Lois N°14 - Droit et Lois N°15 - Droit et Lois N°16 - Droit et Lois N°17 - Droit et Lois N°18 - Droit et Lois N°19 - Droit et Lois N°20 - Droit et Lois N°21
Nos partenaires • Librairie Rachel	Editorial : Le Bénin depuis quelques mois s'illustre par des affaires rocambolesques dont la gravité n'échappe à aucun observateur averti : affaire ICC, affaire D'ANGNIVO, affaire CENSAD.... Face à la déliquescence des mœurs, aux dérapages et errements des politiques, que devons-nous faire nous, acteurs de la justice ? Le silence des hommes de justice crée un sentiment de malaise et pourrait laisser penser au fatalisme voire à une démission collective ! Nous savons tous autant que nous sommes, magistrats et autres (...) Lire la suite	
A propos de la Revue JURIFIS INFO • Revue JURIFIS INFO N°1 • Revue JURIFIS INFO N°2 • REVUE JURIFIS INFO N°3 • REVUE JURIFIS INFO N°4 • REVUE JURIFIS INFO N°5 • REVUE JURIFIS INFO N°6 • GESTION ET MARKETING DU CABINET D'AVOCATS • REVUE JURIFIS INFO N°7 • REVUE JURIFIS INFO N°8	Dossier du mois Compte rendu de la 3ème édition du Congrès africain des juristes d'entreprise Les juristes pour sauver les entreprises en temps de crise Le Centre Africain pour le Droit et le Développement (Cadev) a organisé du 04 au 06 mai 2010 à l'hôtel du Lac de Cotonou, la 3ème édition du Congrès africain des juristes d'entreprise. C'est une initiative qui vise à réfléchir sur les solutions à la crise financière qui secoue depuis deux ans environ le monde entier. Juristes et cadres des entreprises ont échangé pendant (...) Lire la suite Point de vue SURPEUPLEMENT DES PRISONS : LA RESPONSABILITE DES PRESIDENTS DES CHAMBRES D'ACCUSATION DE NOS TROIS COURS D'APPEL ? Si les textes en vigueur étaient respectés, il n'y aurait pas un taux excessivement élevé de « personnes en attente de jugement » dans les prisons du Bénin. Selon les « nouvelles et analyses humanitaires » au Bénin, des prisonniers sont entassés dans les cellules "comme des corps dans les tiroirs d'une morgue". C'est par ce titre que le projet du Bureau pour la Coordination des Affaires (...) Lire la suite Législation Directive N° 04/2005/CM/UEMOA portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, ... du 1 janvier 2006 Lire la suite Jurisprudence Arrêt n°4/CJA du 21 avril 1978 N° 74-15/CJA du Greffe AFFAIRE : KLOTÔE ALOHOUTADE TOKOUZOUNHO C/ VODOUNON GOZINGAN TOGNON HOUNDOE AKOVOBAHOU Vu la déclaration du 9 Janvier 1974 au Greffe de la Cour d'Appel de Cotonou par laquelle Maître COADOU, conseil de KLOTÔE ALOHOUTADE TOKOUZOUNHO a déclaré se pourvoir en cassation contre les dispositions de l'arrêt n°5 rendu le 9 Janvier 1974 par la Chambre de droit traditionnel de la Cour d'Appel de Cotonou ; Vu la transmission du dossier à la	

Jurisite Tunisie :

<http://www.jurisitetunisie.com/>

Le droit tunisien en texte intégral

[* Tous les codes \(50\)](#)

[[* Code de Procédure Civile et Commerciale](#), ...]

[Droit Bancaire et Financier \(160\)](#)

[[Liens Externes](#), [* Code des Organismes de Placement Collectif](#), ...]

[Droit Commercial et Economique \(41\)](#)

[[Liens Externes](#), [* Code d'incitations aux investissements](#), ...]

[Droit Fiscal \(30\)](#)

[[* Code de l'impôt sur le Revenu des Personnes Physiques et de l'impôt sur les Sociétés](#), [* Code de la TVA](#), ...]

[Droit International \(5\)](#)

[[Liens Externes](#), [* Code de droit international privé](#), ...]

[Droit Médical \(72\)](#)

[[Liens Externes](#), [* Code de déontologie du médecin vétérinaire](#), ...]

[Droit Social \(11\)](#)

[[* Code du travail](#), [Décret n° 1974-0499 du 27 avril 1974](#), ...]

[Droit de l'Homme et des Libertés Individuelles \(8\)](#)

[[Protection des données à caractère personnel](#), [* Code de la protection de l'enfant](#), ...]

[Droit des Marchés Publics \(20\)](#)

[[Liens Externes](#), [Décret n° 2002-3158 du 17 décembre 2002](#), ...]

[Droit des Télécommunications \(3\)](#)

[[Liens Externes](#), [* Code de la Poste](#), ...]

[Branches Diverses \(23\)](#)

[[Le blanchiment d'argent et lutte contre le terrorisme](#), [Liens Externes](#), ...]

[Droit Civil \(22\)](#)

[[Liens Externes](#), [* Code de procédure civile et commerciale](#), ...]

[Droit Constitutionnel \(5\)](#)

[[* Constitution de la République Tunisienne](#), [* Code électoral](#), ...]

[Droit Immobilier et de l'Urbanisme \(26\)](#)

[[Liens Externes](#), [* Code de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme](#), ...]

[Droit Judiciaire, Arbitrages... \(7\)](#)

[[Arrêté des ministres de la justice et des finances du 8 mai 2002](#), [Loi n° 1993-0042 du 26 avril 1993](#), ...]

[Droit Pénal \(7\)](#)

[[* Code de procédure pénale](#), [* Code pénal](#), ...]

[Droit administratif \(6\)](#)

[[Décret n° 1993-0982 du 3 mai 1993](#), [Décret n° 1993-1880 du 13 septembre 1993](#), ...]

[Droit de la Propriété Intellectuelle, Brevets, Copyrights \(3\)](#)

[[Loi n° 2000-0084 relative aux brevets](#), [Loi n° 2001-0020 du 6 février 2001](#), ...]

[Droit des Nouvelles Technologies \(4\)](#)

[[Liens Externes](#), [Loi d'orientation n° 2007-13 du 19 février 2007](#), ...]

[Droit du Transport \(4\)](#)

[[* Code de la Route](#), [Loi n° 1995-0032 du 14 avril 1995](#), ...]

[Lois de finances \(30\)](#)

[[Au format PDF](#), [Loi de finances pour l'année 2003](#), ...]

L'évolution des contenus et des accès à la jurisprudence francophone

4. Les bases de données de jurisprudence comparée

Portail droit francophone : <http://droit.francophonie.org/>



francophone			Présentation Recherche Commentaires Aide	
Portail de ressources	Collections documentaires	Accès géographique	Recherche ☒ Dans cette section ☐ Sur tout le Web francophone ☐ Accès par référence [Recherche avancée] [Aide à la recherche]	
Collections documentaires - Jurisprudence (2580 documents) ■ Afrique centrale - Décisions de la CEMAC (157) ■ Afrique de l'Ouest - Cour de Justice de l'UEMOA (11) ■ Bénin - Cour d'appel (88) ■ Bénin - Cour suprême (7) ■ Burkina Faso - Conseil constitutionnel (Juriburkina) (44) ■ Burkina Faso - Conseil d'État (Juriburkina) (96) ■ Burkina Faso - Cour d'appel de Bobo Dioulasso (Juriburkina) (36) ■ Burkina Faso - Cour de cassation (Juriburkina) (6) ■ Burkina Faso - Tribunal de Grande Instance de Bobo Dioulasso (Juriburkina) (98) ■ Burkina Faso - Tribunal du travail de Bobo Dioulasso (Juriburkina) (53) ■ Burkina Faso - Tribunal du travail de Ouagadougou (Juriburkina) (429) ■ Mali - Cour suprême (66) ■ Niger - Cour suprême (870) ■ République centrafricaine - Cour suprême (81) ■ République centrafricaine - Tribunal administratif (55) ■ Sénégal - Cour de cassation (354) ■ Tchad - Cour d'appel (108) ■ Tchad - Tribunal du travail (8) ■ Togo - Cour suprême (13)			Documents fréquemment consultés ▶ Burkina Faso - Jugement n 134 du 19 juillet 2005 Mise à jour : 01-05-2011 ▶ Burkina Faso - Jugement n 097 du 3 juin 2005 Mise à jour : 01-05-2011 ▶ Tchad - Décision 058/93 du 17 mars 1993 Mise à jour : 26-04-2011 ▶ Afrique de l'Ouest - Avis n° 001/99 du 22 mars 1999 Mise à jour : 29-04-2011 ▶ Bénin - Arrêt no 4/90 du 29 Novembre 1990 Mise à jour : 01-05-2011	

Accueil | Présentation | Recherche | Commentaires | Aide
Partenaires | Conditions d'utilisation | Vie privée | Politique éditoriale | Devenir éditeur

Copyright © 2003-2007 Organisation internationale de la francophonie



4. Les bases de données de jurisprudence comparée

Réseau des présidents des cours
Judiciaires de l'Union européenne :
<http://www.reseau-presidents.eu/rpcsje/?lang=fr>



search page | bases de jurisprudence nationale | [aide](#)

[cs](#) [da](#) [de](#) [el](#) [en](#) [es](#) [et](#) [fr](#) [hr](#) [hu](#) [it](#) [lt](#) [mt](#) [nl](#) [no](#) [pt](#) [ro](#) [sk](#) [sl](#) [sv](#)

se connecter

nom d'utilisateur:

mot de passe:

(mot de passe oublié? Contact :
amelie.bidarddelano@rpcsjue.org)

Page de recherche

A propos du Portail

Le meta-moteur de recherche de jurisprudence nationale a été créé par le Réseau des Présidents des Cours Suprêmes de l'Union Européenne. Mis en ligne en avril 2007, il permet d'interroger simultanément plusieurs moteurs de recherche.

Instructions pour la Recherche

- Assurez vous que vous saisissez votre recherche dans la **bonne langue**.
- La langue de saisie peut être modifiée au bas de la page.
- Utilisez les **guillemets**, le Portail est toujours au stade expérimental.
- Tous les termes doivent donc être saisis entre guillemets ex. "torture" et "kidnapping".
- [Aide a la recherche](#)

Recherche

La langue courante est le **Français**

From

To

Moteurs de recherche sélectionnés



[modifier la selection...](#)

Moteurs de recherche non sélectionnés



[modifier la selection...](#)

[Pourquoi ces moteurs de recherche ne sont pas sélectionnés ?...](#)

[cs](#) [da](#) [de](#) [el](#) [en](#) [es](#) [et](#) [fr](#) [hr](#) [hu](#) [it](#) [lt](#) [mt](#) [nl](#) [no](#) [pt](#) [ro](#) [sk](#) [sl](#) [sv](#)



4. Les bases de données de jurisprudence comparée

JURIFAST : http://www.juradmin.eu/fr/jurisprudence/jurifast/jurifast_fr.php

The screenshot displays the JURIFAST website interface. On the left, there is a navigation menu with 'Accueil' and 'Recherche'. The 'Recherche' section is active, showing search filters for 'Décision nationale' and 'Droit de l'Union'. The 'Décision nationale' section includes checkboxes for 'Question préjudicielle' and 'Décision sans renvoi', a dropdown for 'Etat', and a date range selector. The 'Droit de l'Union' section includes a dropdown for 'Type d'acte', input fields for 'Année', 'N°', and 'Article', and a text field for 'Mots de l'intitulé de l'acte'. There are buttons for 'Consulter les dernières décisions', 'Effacer recherche', 'Résultat', 'Logon', and 'Valider'. A 'Sources' section mentions that decisions come from services of study and documentation of institutions members of the Association. A 'Conditions de divulgation' section states that texts and information are provided for public information and reproduction is authorized under certain conditions.

Accueil

Bienvenue dans la base de données d'information rapide des jurisprudences.

Cette base de données contient les références et le texte intégral :

a) de "dossiers préjudiciels" regroupant :

- la question préjudicielle posée à la Cour de justice de l'Union européenne
- la réponse de la Cour à cette question
- la ou les décisions nationales faisant suite à cette réponse

b) d'autres décisions nationales relatives à l'interprétation du droit de l'Union (décisions sans renvoi).

Recherche

Décision nationale

☒ Question préjudicielle

☒ Décision sans renvoi

Etat

Date

jusqu'au :

Mots de l'objet

Droit de l'Union

Type d'acte

Année N° Article

Mots de l'intitulé de l'acte

Consulter les dernières décisions

Sources

Les décisions proviennent directement des services d'études et de documentation des institutions membres de l'Association.

Conditions de divulgation

Les textes et informations contenus dans le présent site sont fournis à titre gratuit à des fins d'information du public. La reproduction des informations et textes fournis dans le présent fichier est autorisée à condition qu'en soit mentionnée la source. L'attention des utilisateurs est attirée sur le fait que certaines

Effacer recherche

Résultat

Logon

Login

Mot de passe

Valider

4. Les bases de données de jurisprudence comparée

► Juricaf : <http://www.juricaf.org/>



4. Les bases de données de jurisprudence comparée



COURS JUDICIAIRES SUPRÊMES FRANCOPHONES

mariage

Rechercher

14195 résultats pour « mariage »

[France, Conseil d'État, 04 mars 2011, décision n°334140](#)

... de fraude, d'annulation du **mariage** ou de menace à l'ordre public ; que, pour refuser le visa d...Vu la requête, enregistrée le 27 novembre 2009 au secrétariat du contentieux du Conseil d'Etat, présentée par M. Bessam A, demeurant cité 112 Logts - Plage à Jijel (Algérie) ; M. A demande au Conseil d'Etat : 1°) d'annuler pour excès de pouvoir la décision du 17 septembre 2009 par laquelle la commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France a rejeté son recours dirigé contre la décision par laquelle le consul général de France à Annaba (Algérie) a refusé de lui délivrer...

France - 04/03/2011 - Conseil d'État - 334140

[France, Cour administrative d'appel de paris, 24 février 2011, décision n°10PA02121](#)

... ; Considérant que si Mme A soutient que les enfants de son époux, nés d'un précédent **mariage**, sont très souvent...Vu la requête, enregistrée le 28 avril 2010, présentée pour Mme Fatima A, demeurant ... par Me Rais ; Mme A demande à la Cour : 1°) d'annuler le jugement n° 0908509/6 du 18 février 2010 par lequel le Tribunal administratif de Melun a rejeté sa demande tendant à l'annulation de l'arrêté du 27 octobre 2009 par lequel le préfet du Val-de-Marne a rejeté sa demande de titre de séjour et l'a obligée à quitter le territoire français dans le délai d'un mois ; 2°) d'annuler...

France - 24/02/2011 - Cour administrative d'appel de paris - 10PA02121

[France, Cour administrative d'appel de paris, 24 février 2011, décision n°10PA00886](#)

... préfet de police a produit en première instance un extrait de l'acte de son **mariage** célébré le 15...Vu la requête, enregistrée le 18 février 2010, présentée pour Mme Tata épouse , demeurant ..., par Me Gondard ; Mme demande à la Cour : 1°) d'annuler le jugement n° 0901863/5-1 en date du 17 septembre 2009 par lequel le Tribunal administratif de Paris a rejeté sa demande tendant, d'une part, à l'annulation de l'arrêté du préfet de police en date du 14 novembre 2008 refusant de lui délivrer un titre de séjour et lui faisant obligation de quitter le territoire français, d'autre part, à ce...

France - 24/02/2011 - Cour administrative d'appel de paris - 10PA00886

[France, Cour administrative d'appel de lyon, 24 février 2011, décision n°10LY01295](#)

... vie n'ait pas cessé depuis le **mariage**, que le conjoint ait conservé la nationalité française et...Vu la requête, enregistrée à la Cour par télécopie le 4 juin 2010 et régularisée le 7 juin 2010, présentée par le PREFET DU PUY-DE-DÔME ; Le PREFET DU PUY-DE-DÔME demande à la Cour : 1°) d'annuler le jugement n° 1000031, en date du 29 avril 2010, par lequel le Tribunal administratif de Clermont-Ferrand a annulé ses décisions du 10 décembre 2009 par lesquelles il a refusé de délivrer un titre de séjour à Mme Paulina , épouse , l'a obligée à quitter le territoire français dans le délai d'un mois et a désigné...

France - 24/02/2011 - Cour administrative d'appel de lyon - 10LY01295

[France, Cour administrative d'appel de lyon, 24 février 2011, décision n°10LY02014](#)

... une audience dans l'instance de demande d'annulation de son **mariage**, en application des articles 252...Vu la requête, enregistrée à la Cour le 18 août 2010, présentée pour Mme Nour El Houda , épouse , domiciliée ... ; Mme demande à la Cour : 1°) d'annuler le jugement n° 1001636, en date du 15 juillet 2010, par lequel le Tribunal administratif de Grenoble a rejeté sa demande tendant à l'annulation des décisions du préfet de l'Isère, du 15 février 2010, portant refus de délivrance d'un titre de séjour et obligation de quitter le territoire français dans le délai d'un mois ainsi qu'...

Tri

- par date
- [par pertinence](#)

Pays

- [France \(12563\)](#)
- [Suisse \(1112\)](#)
- [Belgique \(301\)](#)
- [Canada \(82\)](#)
- [Maroc \(34\)](#)
- [Mali \(28\)](#)
- [Bénin \(21\)](#)
- [Sénégal \(16\)](#)
- [Niger \(10\)](#)
- [Madagascar \(8\)](#)
- [Tchad \(6\)](#)
- [Guinée \(5\)](#)
- [Roumanie \(4\)](#)
- [Haïti \(3\)](#)
- [Luxembourg \(1\)](#)
- [Vietnam \(1\)](#)

Juridiction

- [Cour de cassation \(6410\)](#)
- [Conseil d'état \(1771\)](#)
- [Tribunal fédéral \(1112\)](#)
- [Cour administrative d'appel de bordeaux \(862\)](#)
- [Conseil d'Etat \(692\)](#)
- [Cour administrative d'appel de marseille \(490\)](#)
- [Cour administrative d'appel de lyon \(475\)](#)
- [Cour administrative d'appel de versailles \(434\)](#)
- [Cour administrative d'appel de nantes \(409\)](#)
- [Cour administrative d'appel de paris \(377\)](#)
- [Cour administrative d'appel de douai \(324\)](#)
- [Cour administrative d'appel de nancy \(321\)](#)
- [Cour suprême \(194\)](#)

4. Les bases de données de jurisprudence comparée



COURS JUDICIAIRES SUPRÊMES FRANCOPHONES

Guinée, Cour suprême, Chambre civile, pénale, commerciale et sociale,

ARRET N° 77

Du 18/12/2006

CHAMBRE: CIVILE, PENALE, COMMERCIALE ET SOCIALE

AFFAIRE

MADAME MARIAMA DIALLO

CONTRE

ABDOULAYE DIALLO REPRESENTÉ PAR MONSIEUR SAIDOU DIALLO

OBJET: REVENDICATION FONCIERE

DECISION

VOIR LE DISPOSITIF

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail - Justice - Solidarité

Au nom du Peuple Guinéen

Audience du 18 Décembre 2006

La COUR SUPREME de la REPUBLIQUE de GUINEE, séant à Conakry, Chambre Civile, Pénale, Commerciale et Sociale du dix Huit Décembre Deux Mil Six à laquelle siégeaient:

Madame Hadja Aïssatou BALDE, Présidente de la Chambre Civile, Pénale, Commerciale et Sociale: PRESIDENT

Monsieur Kollet SOUMAH, Conseiller à la Cour Suprême, CONSEILLER RAPPORTEUR;

Monsieur Lamine DIALLO, Conseiller à la Cour Suprême, CONSEILLER;

En présence de Monsieur Alpha TOURE, Avocat Général, substituant Monsieur le Procureur Général, empêché;

Avec l'assistance de Maître Andrée CAMARA, Greffière en chef par Intérim à ladite Cour;

A rendu l'arrêt dont la teneur suit dans la cause.

ENTRE

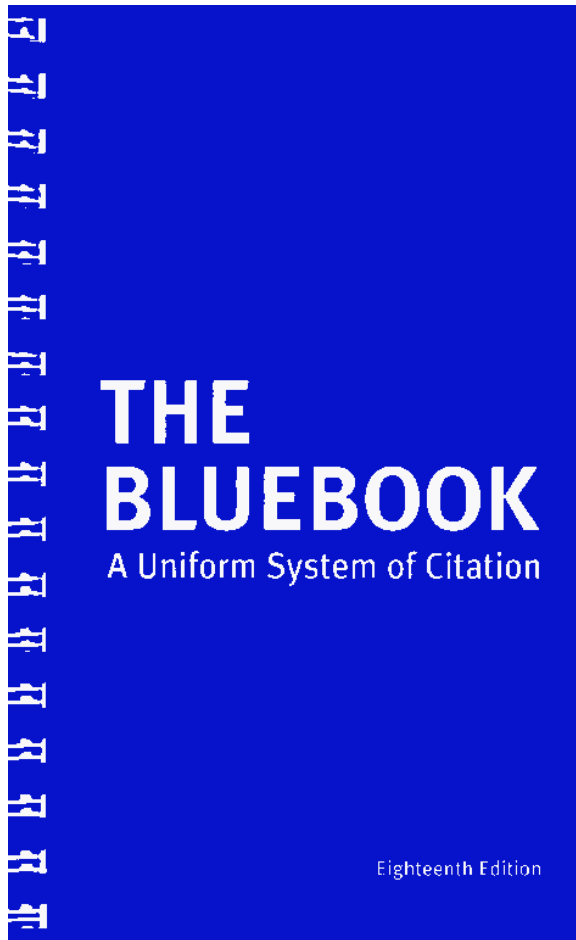
L'évolution des contenus et des accès à la jurisprudence francophone

Madame Mariama DIALLO, Commerçante domiciliée au quartier Ghessia cité 2, Commune de Matoto Avant pour son

II. La citation des décisions de justice

- A. ECLI
- B. II. URN-LEX
- C. Les perspectives francophones

The BlueBook



Exemple pour la Cour de cassation Française :

Cour de cassation [Cass.] [supreme court for judicial matters] 2^e civ., Mar. 16, 2000, Bull. civ. II, No. 46 (Fr.).

Cour de cassation [Cass.] [supreme court for judicial matters] soc., july 7, 1983, Bull. civ.V, No. 433 (Fr.).

Cour de cassation [Cass.] [supreme court for judicial matters] crim.,
1an.ië, 2001, Bull. crim., No. 14 (Fr.).

A. ECLI : *European Case Law Identifier*

▶ **I. Historique**

- ▶ **9 juillet 2008** : Résolution du Parlement européen sur le rôle du juge national dans le système juridictionnel européen souligne la nécessité d'un accès transfrontière à la jurisprudence nationale afin de permettre au juge national de remplir son rôle dans l'ordre juridique européen.
- ▶ **6 novembre 2010** : Note du groupe de "Législation en ligne" proposant aux États membres, sur une base volontaire des règles applicables à ECLI.
- ▶ **3 décembre 2010** : Adoption par le Conseil européen des conclusions du Conseil préconisant l'introduction d'un identifiant européen unique et des métadonnées minimales
- ▶ **29 avril 2011** : Information du Conseil préconisant l'adoption d'ECLI
- ▶ **A venir** : Feuille de route pour 2011 relatif au plan d'action relatif à l'e-Justice européenne. Il sera ainsi indiqué dans les semaines à venir le devenir d'ECLI.

A. ECLI : *European Case Law Identifier*

2. Organisation

- ▶ Un coordinateur national par pays
- ▶ Implication de la CJUE dans le projet
- ▶ Intégration au portail E-Justice de l'Union européenne
- ▶ Interconnexion des systèmes de recherche des identifiants et des métadonnées
- ▶ Intégration d'ECLI dans les sites web nationaux diffusant de la jurisprudence

A. ECLI : *European Case Law Identifier*

a. L'identifiant est composé de cinq parties :

- ▶ Du mot « ECLI »
- ▶ Code pays
- ▶ Abréviation de la juridiction
- ▶ Année de la décision (aaaa)
- ▶ Numéro d'ordre

Chaque partie est séparée par le signe deux-points « : ».

A. ECLI : *European Case Law Identifier*

b. Les métadonnées

Données obligatoires :

- ▶ dcterms :identifier / L'URL permettant d'accéder au document
- ▶ dcterms :isVersionOf / ECLI
- ▶ dcterms :creator / Nom de la juridiction, de la chambre et de la section
- ▶ dcterms :coverage / Pays où siège la juridiction, un lieu (ex : cour d'Appel)
- ▶ dcterms :date / La date
- ▶ dcterms :language / Langue
- ▶ dcterms :publisher / Organisation chargée de la publication
- ▶ dcterms :accessRights / Accès public ou commercial
- ▶ dcterms :type / Type de décision rendue

A. ECLI : *European Case Law Identifier*

Données facultatives :

- ▶ dcterms :title / Noms des parties
- ▶ dcterms :subject / Domaine juridique
- ▶ dcterms :abstracts / Présentation, résumé de l'affaire
- ▶ dcterms :description / Mots-clés
- ▶ dcterms :contributor / Noms des juges, du procureur et du personnel judiciaire
- ▶ dcterms :issued / Date de publication
- ▶ dcterms :references / Références à d'autres documents juridiques
- ▶ dcterms :isReplacedBy / En cas de renumérotation

A. ECLI : *European Case Law Identifier*

- ▶ Cour de cassation
Assemblée plénière
Audience publique du vendredi 17 novembre 2000
N° de pourvoi: 99-13701
Arrêt Perruche
- ▶ Identifiant : ECLI:FR:CASS:2000:99.13701

A. ECLI : *European Case Law Identifier*

- ▶ dcterms :identifier / <http://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriJudi.do?oldAction=rechJuriJudi&idTexte=JURITEXT000007041543>
- ▶ dcterms :isVersionOf / ECLI:FR:CASS:2000:99.13701
- ▶ dcterms :creator / Cour de cassation, Assemblée plénière
- ▶ dcterms :coverage / France
- ▶ dcterms :date / 2000-11-17
- ▶ dcterms :language / FR
- ▶ dcterms :publisher / Légifrance
- ▶ dcterms :accessRights / Public
- ▶ dcterms :type / judicial decision
- ▶ dcterms :title /
- ▶ dcterms :subject / Droit de la famille
- ▶ dcterms :abstracts /
- ▶ dcterms :description/

PROFESSIONS MEDICALES ET PARAMEDICALES - Médecin chirurgien - Responsabilité contractuelle - Faute - Lien de causalité - Femme enceinte - Concours de fautes d'un laboratoire et d'un praticien - Enfant né handicapé - Droit à réparation .

Dès lors que les fautes commises par un médecin et un laboratoire dans l'exécution des contrats formés avec une femme enceinte avaient empêché celle-ci d'exercer son choix d'interrompre sa grossesse afin d'éviter la naissance d'un enfant atteint d'un handicap, ce dernier peut demander la réparation du préjudice résultant de ce handicap et causé par les fautes retenues.

dcterms :contributor / Premier président :M. Canivet., président, Rapporteur : M. Sargos, assisté de Mme Bilger, auditeur., conseiller rapporteur, Avocat général : M. Sainte-Rose., avocat général, Avocats : MM. Choucroy, Le Prado, la SCP Piwnica et Molinié, la SCP Gatineau., avocat(s)
- ▶ dcterms :issued / Bulletin 2000 A. P. N° 9 p. 15
- ▶ dcterms :references / Chambre civile I, 1996-03-26, Bulletin 1996, I, n° 156, p. 109 (cassation partielle)

B. URN-LEX

Initiateurs du projet :

- ▶ *The Institute of Legal Information Theory and Techniques (ITTIG) – Université de Florence*
- ▶ *The national Center for ICT in Public Administration (Italie)*
- ▶ *The IT Department of the Federal Senate (Brésil)*
- ▶ *Cornell Law School (Etats-Unis) <http://www.law.cornell.edu>*

B. URN-LEX

Norme URN-LEX :

- ▶ Pays
- ▶ Norme venant de l'Etat
- ▶ Type de norme
- ▶ Date au format AAAA-MM-JJ
- ▶ Numéro

Exemple :

- ▶ Loi n° 2011-334 du 29 mars 2011 relative au Défenseur des droits (France), publiée au JORF à l'adresse :
<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEX000023781252>
- ▶ Ce qui donne : urn:lex;fr:etat:loi:2011-03-29:334

C. Les perspectives francophones

- ▶ Dans le monde francophone, l'AHJUCAF milite pour l'adoption d'une norme commune pour les soixante dix États membres de l'OIF et par l'adoption d'une norme contraignante et commune.
- ▶ Plaidoyer à l'égard à destination de :



III. La traduction de la jurisprudence

- A. Traduction du français vers d'autres langues
- B. Traduction vers le français
- C. Les outils de traduction

III. La traduction de la jurisprudence

A. Traduction du français vers d'autres langues

Traduction effectuée :

Statut du français	Traduction du français vers d'autres langues	
Seule langue officielle	Arabe	Cour de cassation FR
	Anglais	Cour de cassation FR
	Espagnol	Cour de cassation FR
	Chinois	Cour de cassation FR
Une des langues officielles	Anglais	Cour suprême du Canada
	Allemand	Cour de cassation belge Tribunal fédéral suisse
	Italien	Tribunal fédéral suisse
	Néerlandais	Cour de cassation belge

III. La traduction de la jurisprudence

A. Traduction du français vers d'autres langues

Pas d'efforts de traduction

Statut du français	Traduction du français vers d'autres langues	
Une des langues officielles	Anglais	Cour suprême du Cameroun Cour suprême de Madagascar

III. La traduction de la jurisprudence

B. Traduction vers le français

Traduction effectuée :

Statut du français	Traduction vers le français	
Une des langues officielles	Néerlandais	Cour de cassation belge
	Allemand	Cour de cassation belge Tribunal fédéral suisse
	Italien	Tribunal fédéral suisse
	Anglais	Cour suprême du Canada
	Malgache	Cour suprême de Madagascar
Pas langue officielle	Roumain	Haute cour de cassation et de justice (Juricaf)
	Tchèque	Cour suprême de République Tchèque (Juricaf)
	Arabe	Cour suprême du Maroc (Juricaf)

III. La traduction de la jurisprudence

B. Traduction vers le français

Pas d'efforts de traduction

Traduction vers le français	
Kinyarwanda	Cour suprême du Rwanda
Arabe	Cour suprême des Comores
Espagnol	Cour suprême de Guinée équatoriale
Anglais	Cour suprême du Vanuatu

III. La traduction de la jurisprudence

C. Les outils de traduction

<http://www.linguee.fr>



Accédez à des millions de textes traduits par d'autres personnes.

 Français ↔  Anglais ▼

Toutes les langues :

-  Français ↔  **Anglais**
-  Anglais ↔  Allemand
-  Anglais ↔  Espagnol
-  Anglais ↔  Portugais

III. La traduction de la jurisprudence

C. Les outils de traduction

Les thésaurus multilingues



<http://eurovoc.europa.eu/drupal/?q=fr>



<http://iate.europa.eu>

Jurivoc sur Internet

Critère de recherche : enfant

langue source : Français

langue destination : Français

Relations : ☒ SN/SA ☒ USE ☒ USA ☒ UF ☒ UFA ☒ NT ☒ BT

Lignes max. : 100

Niveau hiérarchies : 1

Rechercher

Résultat de la recherche

ENFANT

- SA JEUNE ADULTE
- SA RAPPORT NOURRICIER
- SA AUDITION DE L'ENFANT
- SA ADOLESCENT
- SA MINORITÉ(ÂGE)
- UF bébé
- UF fille
- UF fils
- UF jeune
- UF mineur

Tribunal fédéral suisse

- ⊞ DROIT JUDICIAIRE - PRINCIPES GÉNÉRAUX
- ⊞ ORGANISATION JUDICIAIRE
- ⊞ COUR DE CASSATION
- ⊞ CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA JUSTICE
- ⊞ BARREAU
- ⊞ AIDE JURIDIQUE
- ⊞ HUISSIER DE JUSTICE
- ⊞ COMPÉTENCE
- ⊞ PROCÉDURE JUDICIAIRE
- ⊞ RÉFÉRÉ
- ⊞ VOIES DE RECOURS - DROIT JUDICIAIRE ET CASSATION
- ⊞ PROCÉDURES PARTICULIÈRES (AFFAIRES CIVILES)
- ⊞ ASTREINTE
- ⊞ SAISIES ET VOIES D'EXÉCUTION
- ⊞ RÈGLEMENT COLLECTIF DE DETTES
- ⊞ ARBITRAGE
- ⊞ MÉDIATION (AFFAIRES CIVILES)
- ⊞ NOTARIAT
- ⊞ EMPLOI DES LANGUES EN MATIÈRE JUDICIAIRE
- ⊞ CONSEIL CONSULTATIF DE LA MAGISTRATURE
- ⊞ PHENIX
- ⊞ COMMISSION DE MODERNISATION DE L'ORDRE JUDICIAIRE
- ⊞ INSTITUT FORMATION JUDICIAIRE
- ⊞ DROIT JUDICIAIRE EUROPÉEN ET INTERNATIONAL



Belgique

— Résultats 1 à 18 sur 18 —

☐ **action de groupe**

Domaine : DROIT

Équivalent étranger : class action (en)

 Fiche complète

☐ **alerte professionnelle** *ou* dénonciation, n.f.

Domaine : ÉCONOMIE ET GESTION D'ENTREPRISE-DROIT

Équivalent étranger : whistleblowing (en)

 Fiche complète

☐ **application forcée**

Domaine : DROIT/Droit des entreprises

Équivalent étranger : cram down (en)

 Fiche complète

Les glossaires

Espagnol	Cour suprême de justice de la République dominicaine
Français	Ministère de la justice Les mots clés de la justice

IV. Conclusion

Conclusion

Rapide bilan de l'évolution de l'accès à la jurisprudence :

- ▶ L'utilisation de base de données sur Internet a permis la démocratisation de l'accès à la jurisprudence
- ▶ De nombreux projets ont été mis en œuvre mais la grande majorité ont été abandonnés
- ▶ Le monde francophone est en retard par rapport aux initiatives anglo-saxonnes

L'avenir :

- ▶ La base de données Juricaf publiera toute la jurisprudence en français des cours suprêmes
- ▶ Les nouvelles normes documentaires (ECLI et URN-LEX)
- ▶ Des outils de traduction performants